

Conférence de presse TAE – 18 avril 2025

Lors du dernier CM, la présentation du projet de SCOT a entraîné de vifs échanges entre la majorité et nous.

Concernant l'aménagement du territoire sur notre commune de Trélazé, **ce projet de SCOT intègre donc deux projets d'ampleur** qui ont largement alimenté nos débats municipaux ces derniers mois : **celui de centre pénitentiaire et celui de plateforme de ferroulage sur le site de la Gravelle dans le parc ardoisier.**

La majorité a décidé, elle, de se prononcer pour le SCOT avec des réserves. Comme nous l'avons dit pendant la séance, le contenu de ces réserves concernant ces deux projets extrêmement structurants pour notre ville (puisqu'ils se situent aux deux extrémités de celle-ci) **nécessitaient a minima une abstention sur ce projet de SCOT¹.**

C'est pour cela que nous leur avons proposé de modifier leur délibération en enlevant leurs réserves de celle-ci et ainsi, de s'abstenir sur le SCOT en justifiant cette abstention par les réserves évoquées ! Le message aurait été bien plus clair : **ne pas voter un SCOT qui ne donne pas de réelles garanties à notre commune concernant les aménagements liés au projet de centre pénitentiaire et qui inscrit noir sur blanc le projet de plateforme ferroviaire alors même que les études ne sont pas terminées et que nous n'avons donc pas leurs conclusions.**

Nous nous sommes donc abstenus conformément au vote que Jean-François Garcia a fourni au Conseil communautaire le 10 février dernier.

La méthode employée par la majorité visant à voter pour avec des réserves **n'est pas efficace pour être entendus !**

Et j'insiste : pour accompagner son vote favorable au **projet de centre pénitentiaire**, la majorité a émis, par le passé, nombre de réserves. Aujourd'hui, ils constatent amèrement que (et le passage faisait partie de leur réserve lors du CM du 21 mars dernier !) *« si l'arrivée du centre pénitentiaire va profondément modifier l'aménagement de la partie Est de la Communauté urbaine Angers Loire Métropole, [...] l'analyse de son impact sur l'évolution de la commune de Trélazé est absente »* dans le SCOT. En termes clairs, ils ont voté pour avec des réserves et... rien, rien dans le SCOT ! **Si l'objectif est de ne pas braquer ALM et son président, de ne pas faire trop de vagues pour être entendus, nous craignons fort que les espoirs soient à nouveau douchés.**

Concernant le site ardoisier, cela fait maintenant plus de 10 ans que nous demandons que son avenir soit largement réfléchi et débattu (<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/trelaze-49800/la-gauche-trelazeenne-se-penche-sur-la-carriere-napoleon-3062649>). Il y a une dizaine d'années, au sujet du projet sur **la carrière Napoléon**, nous demandions déjà qu'une réflexion collective soit lancée.

¹Sur la forme (nous pourrions y revenir dans la discussion), ces réserves nous ont été transmises la veille au soir alors même qu'elles n'avaient pas été discutées lors de la commission (et ne figuraient donc pas dans le CR de cette commission).

Depuis, nous n'avons cessé de réitérer cette demande sans qu'elle aboutisse concrètement. Nous avons exprimé notre exigence de **réfléchir à la mise en place de projets exemplaires, basés sur un mode de développement durable** avec des enjeux économiques bien sûr mais aussi écologiques et sociaux. Cela supposait et suppose toujours à nos yeux qu'une concertation la plus large possible se fasse bien en amont.

Depuis des années, nous avons, en parallèle, fait **des propositions** comme la mise à l'étude d'un centre de classes vertes, d'une régie de jardins bio pour alimenter les restaurants scolaires de la ville, etc. Sur tous ces points, nous n'avons pas été entendus par la majorité alors que nous aurions pu les porter ensemble. Pire, ces propositions ont souvent fait l'objet de caricatures et de railleries.

Depuis des années, **des associations reconnues sont mobilisées** pour alerter, sensibiliser et informer sur les enjeux liés au site ardoisier, qu'il s'agisse de patrimoine, d'écologie, etc. Il y a eu le colloque « L'ardoise et l'allumette » fin 2023 exprimant notamment l'exigence de préservation et de valorisation du site ardoisier...

Beaucoup d'acteurs sont donc mobilisés, vigilants depuis longtemps. Force est de constater que les choses ont peu avancé alors que des projets sortaient des cartons à tour de rôle pour aménager telle ou telle partie du site.

On le voit, **personne n'est dans une logique de « mise sous cloche »**. La question qui anime chacun est bien de **savoir quel développement nous souhaitons pour cet espace**. Il y a, je le répète, des enjeux économiques mais aussi sociaux (en terme éducatif par ex) et bien entendu écologiques.

Nous avons répété publiquement (au CM, dans la presse ou même l'*Infoville*) **notre souhait de voir une large concertation sur le devenir du site ardoisier se tenir en 2025**. Nous avons aussi depuis longtemps insisté sur la **nécessité d'une réflexion sur le devenir du site pris dans sa globalité et non menée par à-coups sur ses différentes parties** (Fresnaies, Gravelle, Porée, carrière Napoléon, Monthibert et là, l'Aubinière...).

Alors oui, **deux comités sont prévus** à l'échelle de la communauté urbaine, l'un sur l'avenir du site, l'autre sur le projet de ferroutage. Bien entendu, **il ne s'agit pas pour nous de contester leur intérêt et leur légitimité**, d'autant que ces points doivent être réfléchis à plusieurs échelles, dans un souci de coopération entre les communes et territoires concernés. **Le site ardoisier peut être réfléchi comme maillon fort entre Angers et la vallée de la Loire**. Bien évidemment, il est positif que les associations y prennent toute leur place (qu'il s'agisse de celles tournées vers le patrimoine, vers l'écologie, etc. ou les associations de riverains).

Mais, pour nous, **la concertation sur l'avenir du site doit être beaucoup plus large**. La mise en place de ces comités n'interdit en rien la mise en place d'une large concertation, avec les citoyens dans notre ville (d'autant que le comité sur le site ardoisier devra se réunir tous les 3 mois (selon la presse). Elle peut aussi avoir lieu dans les autres communes.

Lors de ses vœux, le maire s'est engagé sur la tenue d'une réelle concertation. Mais nous sommes début avril et elle n'est pas lancée ici, à Trélazé. Or, **les délais évoqués concernant la réalisation du projet de plateforme** (les études environnementales et d'intérêt économique sont attendues pour le printemps 2026!) **et le fait que le projet de ferroutage est ainsi inscrit dans le SCOT rendent particulièrement urgente la tenue de cette large concertation** capitale pour le devenir et la préservation du site.

Nous souhaitons qu'une première concertation ait lieu sur Trélazé avec les élus de la Ville, les associations et les citoyens intéressés et ce, afin que les Trélazéen.ne.s prennent toute leur place dans la réflexion sur ce sujet. Nous pouvons créer les conditions pour entretenir et développer le lien associations/citoyens. Nous pensons qu'il faut créer un espace pour que les citoyens fassent part de leur vécu vis-à-vis du site, de leurs exigences, de leurs souhaits, de leurs inquiétudes, etc. Cet espace d'échanges permettrait aux associations de sensibiliser et d'informer plus largement sur les enjeux liés au site ardoisier. Pour notre ville (et même au-delà), **il s'agit là d'un sujet extrêmement structurant pour lequel la réflexion ne doit pas se limiter à un conclave. Nous pensons que les associations concernées seront tout à fait d'accord avec nous pour permettre que leurs aspirations soient portées collectivement par la population.**

La presse pointait à juste titre, il y a quelques jours, que **les choses se mettent « habilement » en place afin que les sujets de l'avenir du site ou du projet de plateforme n'interfèrent pas dans la campagne électorale des Municipales.** Quels que soient les objectifs de la manœuvre politique, **chacun aura à assumer les votes qui ont été les siens jusqu'à maintenant.**

Ensuite, nous pensons justement que **le moment particulier et intense d'une campagne électorale peut et doit être le moment d'échanger sur des projets aussi structurants, pas forcément pour cliver entre les uns et les autres, mais surtout pour que les Trélazéen.ne.s se saisissent et soient pleinement acteurs de ces sujets aux enjeux majeurs.**

En tout cas, ces sujets feront partie des points que nous aborderons lors de notre réunion publique le 23 avril prochain (19h, salle de la Maraîchère).